L'EAC va intégrer les marchés de capitaux pour accroître les investissements

@rib News,Â 01/08/2017Â â€“ SourceÂ Xinhua Les Etats membres de la CommunautÃ© d'Afrique de l'Est (CAE/EAC) feront d l'intÃ©gration de leurs marchÃ©s de capitaux une prioritÃ© afin d'accroÃ®tre les investissements Ã©trangers dans la rÃ©gion. PDG de l'AutoritÃ© des marchÃ©s de capitaux du Kenya, Paul Muthaura (photo), a dÃ©clarÃ© aux journalistes Ã Nairobi que la pleine intÃ©gration des marchÃ©s de capitaux nationaux nÃ©cessitera la mise en place de 21 directives du Conseil des ministres de chaque Etat membre.

"A ce jour, tous les Etats partenaires de la CAE ont mis en place sept lois et accÃ©lÃ¨rent la mise en place des rÃ©gulations restantes", a indiquÃ© M. Muthaura. Les Etats membres de la CAE sont le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud. Seuls le Burundi et le Soudan du Sud n'ont pas encore crÃ©Ã© de marchÃ© de capitaux. Le rÃ©gulateur de marchÃ© a indiquÃ© qu'un marchÃ© pleinement intÃ©grÃ© permettra un flux libre des capitaux au sein du bloc commercial. Actuellement, les Etats membres dÃ©veloppent des infrastructures qui relieront les marchÃ©s des capitaux entre eux. Il a ajoutÃ© que les places boursiÃ¨res de chaque Etat membre sont encore trop petites pour attirer d'importants flux de capitaux dans la rÃ©gion. "En tant que bloc Ã©conomique, nous nous engageons Ã harmoniser toutes les lois et rÃ©gulations de nos marchÃ©s de capitaux pour permettre aux investisseurs internationaux dotÃ©s d'importants fonds disponibles de trouver des produits de marchÃ©s de capitaux dans lesquels investir", a soulignÃ© M. Muthaura.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});